



SOMMAIRE

Imprimé par la Mairie et diffusé à Landéhen

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- Site internet
- Etat civil
- Recensement citoyen obligatoire
- Restaurant Scolaire : Inscriptions et tarifs 2025/2026
- Transport Scolaire 2025/2026
En bref : La Cité des Métiers – Agirc-Arcco - Société SACPA – Horaires relatifs aux travaux de bricolage-et jardinage –
- Plateforme Cyber 17
- Mairie : horaires d'été
- Permanences des élus
- Le SCoT du Pays de Saint Briec

Informations Municipales

- Liste des délibérations du Conseil Municipal du 05/06
- Révision du Plan Local d'Urbanisme
- Prenez date : Journée citoyenne le 13/09

Landéh'talents les 8 et 9/11

Réunion le 04/07

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

- A la une : un accueil sur mesure pour les tout-petits
- Infos pratiques :
 - 20 ans de la Piscine
 - Mobilité : les estivales
 - Centre de loisirs & pôles ados
 - Portage de repas à domicile
 - Ne jetez plus rien ! réparez !
 - Visite eau - énergie
 - Focus sur...les Landes de La Poterie
- Info environnement du mois

BIBLIOTHEQUE DE L@ANDEHEN

- Horaires – tarifs
- Café lecture pour tous le 12/07
- RDV des histoires les 19 et 26/07
- RDV Bébés Lecteurs 31/07
- Accompagnement informatique
- Fermetures d'été du 15/08 au 15/09
- Journée Numérique Robot et Info/Intox le 23/07
- Animation portail de la bibliothèque les 25/07 et 2/08
- Concours de dessin
- Baludik : balades collectives le 8/07 et balade en autonomie

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

- Forum des associations et des activités sur Landéhen le 05/09
- Comité des Fêtes : le 30/08 Tournoi de palet
- Club des Aînés : activités de juillet et août
- Landéhen Basket-Ball
- Moto club lamballais : moto-cross le 27/07
- Ecurie - Poney Club de la Cassoire : programme de l'été

ANNONCES - COMMUNIQUES

Prochaine gazette : fin août
Articles à déposer en mairie pour le 11 août 2025

Mairie - Tél 02.96.30.03.21 Mail: mairiedelandehen@wanadoo.fr Site : www.landehen.fr

Ouverture public : lundi au vendredi : 8 h 30 – 12 h 15

Bibliothèque de L@ndéhen: 02.96.30.31.66 Mail : bibliothequelandehen@gmail.com

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Site internet www.landehen.fr



- Je veux tondre ma pelouse ce dimanche, à quels horaires suis-je autorisé à le faire ?
- Je cherche un artisan sur la Commune.
- Je recherche les heures d'ouverture et les animations de la bibliothèque.
- J'ai des soucis de voisinage, et je souhaite contacter le médiateur.
- Je suis à la recherche d'un emploi ou d'une formation, quelle structure peut m'aider sur le territoire ?
- Je veux connaître les activités culturelles sur le territoire
- Je veux consulter la gazette avant de la recevoir dans ma boîte à lettres



EN UN CLIC : www.landehen.fr

Etat Civil

• Naissance :

Le 26 mai 2025 de **Lyana MOULINET**, domiciliée 14 rue de l'Hôtel Bon

• Publication de mariage :

Entre Laurène CAUDAL, résidant à Landéhen, 51 Péminier et Hugo MERELES PAREDES domiciliés à RENNES, 11 rue Jules Rieffel.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE



Les jeunes garçons et filles qui atteignent l'âge de 16 ans, doivent effectuer leur recensement militaire à la mairie, **entre la date à laquelle ils atteignent 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant.**

*Ainsi, tous les jeunes, garçons et filles qui ont eu 16 ans au cours du mois de avril 2025, doivent obligatoirement avoir effectué leur recensement **avant la fin du mois de juillet.** Sont également invités à se faire recenser les jeunes atteignant 16 ans en mai, juin et juillet 2025.*

RESTAURANT SCOLAIRE



La facturation sera commune pour les mois de juin et de juillet. Pour des raisons techniques, elle ne sera effectuée que fin juillet pour un paiement ou un prélèvement autour du 15 août 2025.

Les enfants qui prendront leur repas pour la première fois, à la rentrée ou en cours d'année scolaire 2025-2026 doivent être **obligatoirement inscrits à la mairie. Dès maintenant et avant le 05 juillet 2025**

(Imprimé disponible sur le site www.landehen.fr ou à la mairie).

Il est rappelé que les enfants prenant occasionnellement leur repas au Restaurant Scolaire doivent être préalablement inscrits en mairie

Nouvelle tarification pour l'année scolaire 2025-2026

- Repas enfant..... 3.67 €
- Tarif réduit..... 2.40 € (3ème enfant)
- Repas adulte.... 7.55 €
- Panier repas pour enfants titulaires d'un PAI : 2.90 €



TRANSPORT SCOLAIRE 2025/2026



Tout élève domicilié et scolarisé dans l'une des 38 communes de Lamballe Terre & Mer souhaitant bénéficier du transport scolaire pour se rendre au collège ou lycée doit s'inscrire auprès du service distribus.



↳ **L'inscription** est à effectuer en ligne sur l'adresse distribus.bzh (**onglet transport scolaire**) jusqu'au **20 juillet 2025**. Pour toutes informations, les familles peuvent également contacter la plate-forme de mobilités de notre transporteur au 02 96 32 33 34 ou envoyer un courriel à contact.distribus@transdev.com

EN BREF

- **La Cité des Métiers des Côtes d'Armor** vous permet de participer à des événements d'information sur les métiers, les formations, la recherche d'emploi, le changement de vie professionnelle et la création d'activité.

Toute l'année, elle propose des événements aux formats variés : la rencontre de professionnels de structures, des forums, des salons, des visites d'entreprises, des témoignages métiers, des ateliers collectifs.

Accès gratuit et ouvert à tous. Retrouvez l'agenda sur leur site : citedesmetiers22.fr – contact : 02 96 76 51 51 ou contact@citedesmetiers22.fr

- **Agirc-Arrco** : les salariés du privé peuvent consulter le montant des points retraite Agirc-Arrco qu'ils ont acquis sur leur relevé de points dans leur espace personnel Agric-Arrco.

- **Rondes de la société SACPA** : la société SACPA effectuera des rondes aux mois de juillet et août 2025, afin de capturer les animaux errants sur la Commune.

- **Horaires relatifs aux travaux de bricolage et jardinage** : Par arrêté préfectoral applicable sur l'ensemble du territoire de la commune, y compris « en campagne » : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés avec les tondeuses à gazon (mais aussi tout appareil tels que tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques... susceptibles de gêner le voisinage) peuvent être effectués du lundi au samedi de 9h à 12h00 et de 14h00 à 20h00 et les **dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00**.



Plateforme Cyber 17



**Victime de cybermalveillance ?
Nous vous guidons pour agir.**

Un service proposé par la Police Nationale, la Gendarmerie Nationale et Cybermalveillance.gouv.fr

Faire le diagnostic de votre situation

Un service proposé par la Police Nationale, la Gendarmerie Nationale et [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr) : une assistance en ligne contre la cybermalveillance : <https://17cyber.gouv.fr/>



Mairie - Horaires d'été

A compter du 1er juillet et jusqu'au 31 août inclus, la mairie sera fermée le samedi.
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15.



PERMANENCES des ELUS

Madame Le Maire recevra sur rendez-vous au 02.96.30.03.21 (secrétariat de la mairie).

En cas d'urgence, Madame Le Maire peut être jointe au 06 43 18 56 20.

Le SCoT du Pays de Saint Briec

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du pays de Saint-Briec, approuvé le 7 février 2025, est entré en vigueur

Aboutissement d'un travail partenarial associant les élus des 70 communes et des 2 EPCI du territoire (Lamballe Terre et Mer et Saint-Briec Armor Agglomération), les acteurs institutionnels, les acteurs de la société civile et les habitants, le nouveau Schéma de Cohérence territoriale (SCOT) du pays de Saint-Briec a été approuvé, à l'unanimité, par les élus du Syndicat Mixte de la Baie de Saint-Briec, le 7 février 2025 et rendu exécutoire.

La stratégie retenue s'articule autour de 6 orientations :

- Sobriété foncière et résilience
- Structuration du territoire autour d'une armature urbaine clairement identifiée
- Reconquête ou confortement des centres-villes et centres-bourgs
- Structuration et développement des emplois
- Préservation du patrimoine commun : l'eau, la biodiversité et la baie de Saint-Briec
- Conciliation des usages dans l'espace rural

Cadre de référence des différentes politiques publiques locales menées notamment en matière de logements, d'environnement, d'aménagement commercial et de déplacements, ce sont désormais ses prescriptions qui s'imposent juridiquement :

- Aux documents d'urbanisme locaux (Plan Local d'Urbanisme, Plan Local d'Urbanisme intercommunal, Carte communale)
- Aux opérations foncières et d'aménagements de plus de 5 000 m² de surface plancher (notamment les lotissements et les ZAC),
- Aux autorisations d'exploitation commerciale et d'exploitation cinématographique,
- A la délimitation de périmètres d'intervention tels que ceux contribuant à la préservation des espaces naturels et agricoles périurbains (PENAP, ENAP ou PAEN)
- A certains documents de planification et de programmation tels que les plans de mobilité, les Plans Climat Air Energie territoriaux (PCAET) et les Programmes Locaux de l'Habitat (PLH).

L'ensemble des pièces du nouveau SCOT sont consultables sur le site internet du Syndicat Mixte de la Baie de Saint-Briec via ce lien : <http://www.pays-de-saintbriec.org/consulter/PagePerso.asp?LangueID=1&IsMenuHaut=0&PagePersoID=35285>



INFORMATIONS MUNICIPALES

Réunion du Conseil Municipal du 5 juin 2025

DECISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DES DELEGATIONS du CONSEIL MUNICIPAL (article L.2122-23 du Code Général des Collectivités territoriales) :

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER – Droit de préemption urbain de la Commune non exercé sur le bien au 10 rue de Bon Abri, parcelle cadastrée ZD 147.

MAIRIE – INSTALLATION FIBRE. Commande de connecteurs, goulottes, boîtes et câbles auprès de la société YESS LAMBALLE pour un montant HT de 444.66 €.

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER – Droit de préemption urbain de la Commune non exercé sur le bien au 5 impasse du Joncheray, parcelle cadastrée AB 183.

LOCAL SALLE DES FETES- VESTIAIRES FOOT : commande de matériaux auprès des sociétés YESS LAMBALLE, BOSCHAT LAVEIX, BELMET, CALIPRO, GUEGUEN TP pour un montant HT estimatif de 1038.84 €.

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER – droit de préemption urbain de la Commune sur le bien au bien au 25 rue de Maroué, parcelle cadastrée ZC 171

AFFAIRES SCOLAIRES – RESTAURANT SCOLAIRE – TARIFS 2025/2026 -

Considérant que le prix de revient de repas s'établit à près de 8 €,

Considérant l'inflation 2024, dont le taux (2%) permet de se rapprocher du principe de partage du coût de revient du repas enfant entre la commune et les familles,

Les tarifs pour l'année scolaire 2025/2026 établis comme suit :

- Repas enfant.....3.67 €
- Tarif réduit..... 2.40 € (3ème enfant)
- Repas adulte.... 7.55 €
- Panier repas pour enfants titulaires d'un PAI : 2.90

SUBVENTIONS COMMUNALES 2025

Considérant que :

▪ *Les associations communales sont très actives sur la commune, que ce soit au niveau des festivités ou du bénévolat.*

▪ *La subvention communale est à considérer comme un soutien et une reconnaissance à leur implication dans la vie communale.*

Vote des subventions suivantes :

<u>Associations Locales</u>	
Club des aînés	130
Amicale des boulistes	130
APEL	130
Anciens Combattants	130
Amicale des Chasseurs	130
Familles Rurales	470
Tennis	700
Basket	1260
Comité des Fêtes	235
LEC (Landéhen Endurance Club)	130
VTT LAND	130
JSL	1480
Doux Dingues	130
TOTAL associations locales	5185
CCAS	800
Centres de formation (par élève)	25

Les subventions seront versées après dépôt de la demande en mairie.

SITE INTERNET

Décision de s'orienter vers un nouveau site Internet, de mutualiser l'appel à la concurrence et le choix du prestataire avec les communes de l'Agglomération intéressées.

VOIRIE 2025

*Considérant le Plan Pluriannuel d'Investissement pour les travaux à réaliser sur la voirie communale établi en 2020 par l'ADAC,
Considérant la nécessité de réfection du réseau eau potable avant tout travaux sur la Voie communale de Bon Abri,*

Réalisation d'un programme de voirie 2025 avec une tranche ferme composée principalement de travaux sur la Voie Communale de Ragadin, la rue des Lilas, le carrefour de Bon Abri, et une tranche optionnelle, relative à la voie communale des Meurtiaux.

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT VOIRIE - ACTUALISATION

*Considérant que le Plan pluriannuel d'Investissement pour les travaux à réaliser sur la voirie communale a été établi en 2020,
Considérant la nécessité de réactualiser l'état des lieux de la voirie,*

Décision de confier à l'ADAC la mise à jour du plan pluriannuel des travaux à réaliser sur la voirie communale.

BASSIN de RETENTION ALLEE DU JONCHERAY - ECOULEMENT

Considérant, la nécessité d'un bon écoulement des eaux pluviales, à la sortie du bassin de rétention,

Accord donné sur le devis de l'entreprise TP GUEGUEN pour un montant de 1750 € HT.

ENTRETIEN ANNUEL VOIRIE : PEINTURES - CURAGE

*Considérant la sécurité des piétons et usagers de la route,
Considérant la nécessité de réfection de peintures routières,
Considérant que le curage des fossés en bordure des voies rurales constitue un entretien constant,*

Accord donné pour la réalisation d'un programme de curage et de peinture 2025. Travaux de curage confiés à l'entreprise TP GUEGUEN sur une distance de 3 à 4 km, pour un montant de 2 € HT le ml.

COMMERCE LE P'TIT GUIHEN

*Considérant que les délais pour la réouverture du commerce le P'tit Guihen, pourraient être mis à profit pour réaliser des travaux notamment d'économie d'énergie,
Considérant le diagnostic visuel du bâtiment, rez-de-chaussée et étage, réalisé par l'ADAC dans le cadre d'un Programme d'investissement pluriannuel des bâtiments communaux,*

- Commande des travaux qui pourraient être réalisés rapidement auprès des entreprises.
- Accompagnement de l'ADAC sollicité pour l'établissement d'une étude de faisabilité des travaux à prévoir sur le Commerce le P'tit Guihen à court, moyen et long terme.
- Accord en conséquence pour une éventuelle franchise de loyer au démarrage du bail commercial du P'tit Guihen jusqu'à fin août 2025.

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DES CÔTES D'ARMOR - PARC ROULANT

*Considérant la situation financière préoccupante du SDIS 22 ne lui permettant pas de dégager des capacités d'investissement suffisantes pour enrayer le vieillissement de son parc roulant,
Considérant la participation à un Fonds de concours, proposée à toutes les communes du Département,*

Accord pour la signature de la convention entre la Commune et le SDIS prévoyant une subvention d'investissement pour 2025 et 2026, de 1.50 € par habitant soit un montant annuel de 2265.00 €.

AFFAIRES COMMUNAUTAIRES-COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 2026 – NOMBRE ET REPARTITION SIEGES

Vu la délibération du Conseil Communautaire de Lamballe Terre et Mer n°2025-051 du 29 avril 2025, décidant de fixer à 69 le nombre de sièges du Conseil communautaire (accord local) et sollicitant les Conseils municipaux pour se prononcer sur cette proposition,

Accord pour fixer, à l'identique du mandat électif précédent, le nombre de sièges du Conseil communautaire 2026-2032 à 69, selon répartition par commune présentée, soit pour Landéhen 2 sièges.

BUDGET : DECISION MODIFICATIVE N°1

Vote de la décision modificative :

Recettes de fonctionnement : Compte 775 - produit des cessions d'immobilisation : - 600.00 €.
Compte 773 - Mandats annulés ou atteints par la déchéance quadriennale : + 600.00 €.

REAGENCEMENT de la BIBLIOTHEQUE – DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION - CONCOURS PARTICULIER DES BIBLIOTHEQUES

Considérant la nécessité d'optimiser les différents espaces de la bibliothèque de L@ndéhen : numérique, jeunes, adultes, ...

Validation des devis et du plan de financement s'élevant à 25 822.96 € HT et prévoyant une subvention de l'Etat à hauteur de 30 % soit 7 746.89 €.

LANDÉHEN de la RESISTANCE à la VICTOIRE – COMMISSION COMMUNALE

Considérant l'avis favorable de l'Europe à la demande de subvention pour le projet « Landéhen de la Résistance à la Victoire » pour un montant de 48 885 €,

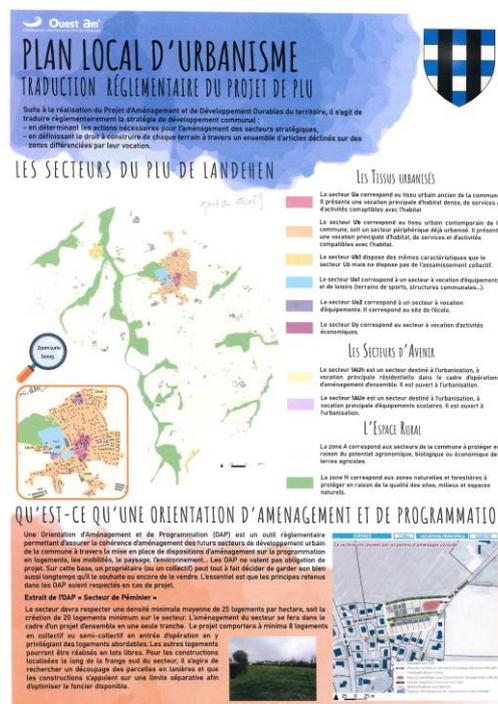
Constitution d'une commission chargée d'organiser le dernier volet du projet. Les Conseillers municipaux suivants sont désignés pour en faire partie : Isabelle Gicquel, Stéphanie Kerauffret, Linda Briand, Christine Breton.

Révision du Plan Local d'Urbanisme



La traduction réglementaire du projet du PLU a été présentée lors de la réunion publique du 11 juin 2025.

Un panneau reprenant les grandes lignes sera affiché à la mairie et sur le site internet de la commune



Cette réunion publique précède l'arrêt du PLU, qui aura lieu lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal du 3 juillet 2025.

Une enquête publique devrait se tenir en mairie à partir de fin octobre. Les dates plus précises seront communiquées dans la gazette de septembre.

L'enquête publique est une procédure de consultation du public, menée par un commissaire enquêteur. L'objectif est de donner la possibilité aux citoyens de s'exprimer sur le projet du PLU, avant qu'il ne soit adopté définitivement.

Journée citoyenne le 13/09

Prenez date !

Informations dans la prochaine gazette

Landéh'talents 2025

Manifestation les 8 et 9 novembre

Expositions et Ateliers de découverte seront proposés à la population

- Peinture (abstrait, aquarelle, acrylique, ...) et dessin
- Photographie
- Couture, point de croix, tricot,
- Cartonnage, encadrement
- Patchwork,
- Art floral,
- Sculpture modelage, pierre, bois,
- Artisanat bijou,
- Osier,
- Musique
- Poésie, ...

Rejoignez-nous

**si vous souhaitez mettre en avant votre créativité
1ère réunion le vendredi 4 juillet à 20h30 à la Salle des Fêtes**

PRENEZ CONTACT avec la bibliothèque
02.96.30.31.66 ou bibliothequelandehen@gmail.com

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

A LA UNE

UN ACCUEIL SUR MESURE POUR LES TOUT-PETITS

Vous êtes parent d'un enfant de moins de 3 ans et vous recherchez une solution de garde adaptée à vos besoins ? Le service Petite Enfance de Lamballe Terre & Mer vous informe que des places en crèches sont actuellement disponibles.

Avec son réseau de crèches et micro-crèches, l'Agglomération propose une offre variée, pensée pour s'adapter à chaque situation familiale, que ce soit pour un accueil régulier ou occasionnel. Encadrés par des professionnels qualifiés, ces établissements offrent un cadre sécurisant et stimulant, propice à l'éveil et à la socialisation des tout-petits.

Le Relais Petite Enfance (RPE), véritable porte d'entrée du service, accompagne les familles dans toutes leurs démarches : informations sur les modes de garde, aide à la constitution du dossier, orientation vers les structures... Il est à vos côtés à chaque étape.

Les commissions d'attribution des places se tiennent régulièrement, il est donc encore temps de faire une demande pour un accueil à court ou moyen terme.

Pour toute question, vous pouvez contacter le RPE au 02 96 50 08 56. Un formulaire de contact est également disponible sur le site www.lamballe-terre-mer.bzh (rubrique Petite Enfance).

INFOS PRATIQUES

20 ANS, LE BEL ÂGE POUR LA PISCINE

Cette année, la Piscine de Lamballe Terre & Mer – située à Lamballe-Armor – souffle ses 20 bougies... et vous êtes invités à la fête ! Pour marquer le coup, l'équipe vous prépare une semaine pleine de surprises : initiations, animations, découvertes des activités proposées tout au long de l'année, avec la complicité des associations partenaires. Que vous soyez plutôt nage tranquille, aquagym tonique ou jeux en famille, il y en aura pour tous les goûts !



Et ce n'est pas tout : une soirée spéciale vous attend le vendredi pour fêter ensemble, comme il se doit, cet anniversaire. En bonus, un grand jeu-concours sera lancé avec des cadeaux à la clé ! Le programme détaillé arrive très vite... alors restez connectés et préparez vos maillots, ça va bouger dans le bassin !

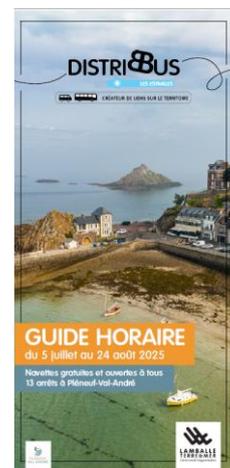
Du mercredi 2 au dimanche 6 juillet. Infos précises à retrouver prochainement sur lamballe-terre-mer.bzh

MOBILITE : LE RETOUR DES ESTIVALES

Du 5 juillet au 24 août 2025, profitez, gratuitement, des « Estivales ». 3 lignes vous permettent de circuler à Pléneuf-Val-André, Erquy, pour relier campings, commerces et plages.

De leur côté, sur la même période, les Citadines, à Lamballe-Armor, passent en mode estival et seront également gratuites !

En pratique : distribus.bzh



CENTRES DE LOISIRS & POLES ADOS : OUVREZ VOS AGENDAS !

La rentrée scolaire tout juste effectuée, il est déjà temps de penser aux vacances d'Automne ! Pour les enfants de 3 à 11 ans, les inscriptions aux Centres de loisirs ouvriront dès le vendredi 26 septembre, tandis que les jeunes de 11 à 17 ans pourront s'inscrire à partir du vendredi 3 octobre. Des dates à noter précieusement dans vos agendas !

Pour plus d'infos ou pour s'inscrire, rendez-vous sur le Portail famille : <https://portail-familles-enfance-jeunesse.lamballe-terre-mer.bzh/>

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE



Le service de portage de repas à domicile du CIAS vous permet de recevoir des repas tout prêts, complets et équilibrés sans avoir à faire les courses ou la cuisine.

Les repas sont confectionnés et livrés par la cuisine centrale de Lamballe-Armor ou d'Erquy selon votre lieu de domiciliation. Leurs menus sont élaborés par une diététicienne. Le service assure les repas pour les 7 jours de la semaine ainsi que les jours fériés. Ils sont livrés froids, conditionnés en barquettes, prêts à être réchauffés.

Renseignements au 02 96 50 73 20 ou sur lamballe-terre-mer.bzh

NE JETEZ PLUS ! REPARER !

Lamballe Terre & Mer, via son Centre Social Intercommunal La Boussole, accompagne 4 cafés réparations sur son territoire. À Erquy, Lamballe-Armor, Plédéliac et Quessoy, grâce aux membres des associations Rêv'Inventer, Faire & Souder, Le P'tit Hangar et Zazous et Cie, apprenez à réparer vos objets du quotidien, en convivialité, avec des réparateurs bénévoles. Et oui, vos objets ont une seconde vie !

Planning sur lamballe-terre-mer.bzh > Centre Social Intercommunal La Boussole

VISITE EAU - ENERGIE

Vous êtes en difficulté pour régler de très importantes factures de régularisation d'énergie (électricité, gaz...) ? Vos consommations de gaz et/ou d'électricité ont été sous-estimées lors de la souscription de votre contrat, vous donnant ainsi l'illusion de prix compétitifs lors du démarchage pour la souscription d'un nouveau contrat d'énergie ?

Lamballe Terre & Mer vous propose la visite gratuite d'un conseiller en économies d'énergie de l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC). Ces visites Eau-Energie sont destinées aux locataires et propriétaires de l'ensemble des communes de l'agglomération. Elles sont dédiées aux personnes qui rencontrent des difficultés pour se chauffer ou qui se questionnent sur l'énergie dans leur logement. Votre éligibilité sera vérifiée par le conseiller de l'ALEC.

Attention, ces visites ne sont pas des diagnostics énergétiques ou des audits énergétiques. Lors de ces rencontres, le logement est abordé dans son ensemble. Les usages, factures et équipements sont aussi étudiés. En fonction, des conseils sont donnés pour diminuer les consommations et améliorer le confort. A cette occasion, du petit matériel économe peut être installé gratuitement.

FAITES BAISSER VOS FACTURES D'ÉNERGIE !

Demandez une visite eau-énergie gratuite*



- Factures élevées
- Difficultés de chauffage
- Humidité
- Inconfort

Contactez
» **Bonjour Habitat 02 96 32 96 66**
» **Faites une demande de dispositif SLIME sur lamballe-terre-mer.bzh**

Logos: ALEC, SLIME, CIRA Pléneuf, etc.

Pour les locataires et propriétaires des communes de Lamballe Terre & Mer
* Éligibilité sous conditions de ressources (contactez-nous)

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse complète : _____
E-mail : _____
Téléphone : _____ Signature : _____

Coupon à déposer dans votre maitie ou à retourner sous pli affranchi à l'adresse : Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin, 22400 Lamballe-Armor, ou envoyer ces informations par e-mail à habitat@lamballe-terre-mer.bzh

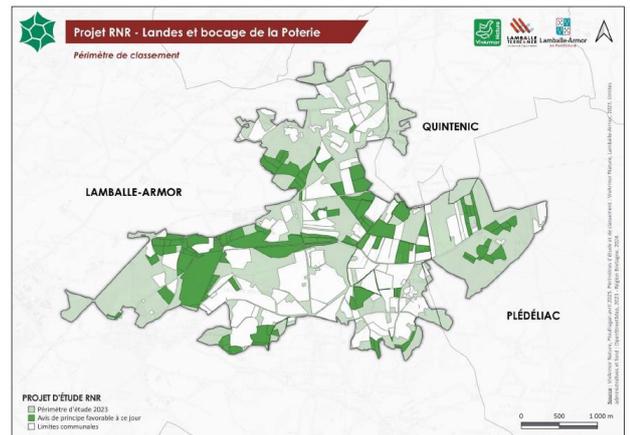
Les informations recueillies font l'objet d'un traitement destiné à donner suite à votre demande. Elles sont protégées et seront conservées au maximum 2 ans après votre demande. Les destinataires en sont le service habitat de Lamballe Terre & Mer et l'ALEC du Pays de Saint-Brieuc chargée de la réalisation de cette intervention. Conformément au Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez sous conditions et sauf exceptions d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, d'opposition, de limitation des traitements, de retrait de votre consentement à tout moment, et de réclamation auprès de la CNIL. Pour exercer vos droits, contactez-nous : Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin, 22400 Lamballe-Armor / habitat@lamballe-terre-mer.bzh

Pour demander une visite, n'hésitez pas à contacter le 02 96 60 75 50 ou l'ALEC au 02 96 52 15 70.

FOCUS SUR... LES LANDES DE LA POTERIE

Le bourg de La Poterie, rattaché à Lamballe-Armor, ne doit pas son nom au hasard : jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, l'activité potière y a été florissante. Les potiers extrayaient sur leurs landes l'argile nécessaire à leur ouvrage. Ils ont laissé derrière eux des centaines de mares dans la lande. Une faune (amphibiens et libellules notamment) et une flore très spécifiques se sont développées dans ce milieu particulier, au point de faire classer le site Natura 2000.

Lamballe Terre & Mer, la Ville de Lamballe-Armor et Viv'Armor Nature œuvrent pour préserver cet espace et ses environs. C'est pourquoi, depuis plusieurs mois, les 3 structures travaillent avec les propriétaires et usagers pour que le site des Landes de La Poterie soit classé "Réserve Naturel Régional".



> **Jusqu'au 5 août 2025**, vous pouvez consulter le projet et donner votre avis sur ce projet en allant sur le site atelier.bretagne.bzh.

> Cet été, venez à la découverte de l'histoire et du patrimoine naturel de La Poterie !

En pratique :

Visites gratuites les jeudis 31 juillet, 7 et 14 août

Musée de La Poterie : ouverture de 14h à 17h

Balade dans les landes : départ à 14h30 du musée (environ 2h)

L'INFO ENVIRONNEMENT DU MOIS

Lamballe Terre & Mer, « Territoire engagé pour la nature », vous accompagne dans la préservation de la biodiversité. Découvrez, chaque mois, une information environnement pour sensibiliser chacun au milieu naturel qui nous entoure.

MME CHOQUETTE N'EST PAS LA FEMME DE MR HIBOU !

Depuis que nous sommes petits, nous entendons parler de mariage animal qui n'en sont pas ou d'erreur de langage. Nous transmettons ces fausses informations aux enfants, parfois même dans la littérature ou les médias.

Voilà donc quelques doutes à lever.

Eh non ! Le hibou n'est pas le mari de la chouette, ce sont deux espèces différentes avec des mâles et des femelles des deux côtés. Le hibou se différencie de la chouette grâce à ses deux aigrettes positionnées sur la tête (des petites touffes de plumes).

C'est aussi le cas des grenouilles et des crapauds qui sont bien deux espèces différentes.

Certaines espèces peuvent cependant se reproduire entre elles mais, en général, leur petit sera stérile. Ainsi, le cheval et l'ânesse donneront naissance à un bardot, la jument et l'âne feront naître une mule (ou un mulot), un lion et une tigresse donneront un ligre et un tigron naîtra d'un accouplement entre une lionne et un tigre.

D'autres espèces comme les dauphins, les ours ou les oiseaux sont aussi concernés. Le petit d'un chien et d'un renard a même été découvert ! Cependant ces croisements dans la nature sont très rares.

Côté langage, dans la littérature jeunesse, l'erreur la plus fréquente est probablement celle du manchot et du pingouin. Le pingouin, que l'on observe notamment en Bretagne, est un oiseau marin, noir et blanc, qui vole. Le manchot vit dans l'hémisphère sud, sur la banquise et ne vole pas. Cette erreur vient du fait qu'en anglais « manchot », se dit « penguin » ... Et c'est parti pour des livres, des pubs et dessins animés mettant tout dans le même panier !

Bibliothèque de L@ndéhen



Juillet et Août

Horaires de l'espace

Accès libre et Gratuit

mardi et vendredi : 16h30-18h30

mercredi : 9h30-12h/15h-16h30

samedi : 9h30-12h



Abonnement annuel

pour les prêts

5 € l'enfant

10 € l'adulte

15 € famille

sam. 12
juillet
9h15

Café Lecture pour tous

Un temps convivial autour de ses lectures, films, musiques.
lectures d'été et nouveautés !

Modalités : gratuit - ouvert à tous

sam.
19 & 26 juil.
10h30 à 12h

RDV des Histoires

Une histoire et une activité créative (2€ par enfant)



Modalités : inscription, pour enfant, accompagné ou en solo à partir 6 ans

jeu. 31
juillet
10h15

RDV des Bébé Lecteurs

Animation avec les enfants 0-4 ans

Modalités : inscription, gratuit, 0-4 ans accompagné



Pour vos démarches en ligne et un accompagnement informatique



Contactez Laëtitia Lamé, animatrice

02.96.30.31.66 ou bibliothequelandehen@gmail.com

site : <https://bibliotheque.landehen.fr>

FERMETURE du 15 août au 15 septembre



LANDÉHEN



LAMBALLE TERRE & MER
Communauté d'agglomération

Journée Numérique à la Bibliothèque Robot et Info/intox

Scénario : Les jeunes, transportés dans le temps, incarnent une équipe de programmeurs de la NASA qui a pour mission de mener des robots sur la plate-forme d'exploitation de minerais de l'astéroïde Bennu...



le mer. 23
juillet
10h/17h30



Des mini-jeux pour développer son esprit critique et vérifier l'info !

Modalités : 11-17 ans - pique-nique - Inscription - Gratuit

Animation :

Votre compte et le portail de la bibliothèque

Une soirée ou une matinée pour prendre en main votre compte, visualiser l'actualité, faire vos réservations de livres, naviguer dans le fond de notre Bibliothèque L@ndéhen et celui de la BCA (Bibliothèque des Côtes d'Armor).



ven. 25
juillet 18h
sam. 2 août
10h30

Modalités : Gratuit

Pour vos inscriptions et complément d'information

Contactez Laëticia Lamé, animatrice
02.96.30.31.66 ou bibliothequelandehen@gmail.com
site : <https://bibliotheque.landehen.fr>

INVITATION à réaliser ton illustration

à la bibliothèque aux horaires d'ouverture !

Différents matériaux à disposition.

Accès libre et Gratuit

mardi et vendredi : 16h30-18h30

mercredi : 9h30-12h/15h-16h30

samedi : 9h30-12h

LE MAG'

L'INFO DES ANNÉES COLLÈGE EN CÔTES D'ARMOR



CONCOURS!

Et si ton dessin illustrait
la Une du prochain Mag' ?



Le thème du prochain numéro

Le sommeil des ados

Pour participer

- > Réalise ton illustration en couleur
au format 19 cm de largeur x 27 cm de hauteur
(toutes techniques acceptées)
- > Adresse-la **avant le 20 août 2025** à lemag@cotesdarmor.fr
(en précisant ton nom, prénom, date de naissance, adresse et établissement scolaire)

Plus d'infos : 02 96 77 69 62 / lemag@cotesdarmor.fr

Concours
réservé aux
élèves de collège
des Côtes
d'Armor

cotesdarmor.fr



Côtes d'Armor
le Département



Baludik est une application pour découvrir la commune, de manière ludique et numérique.

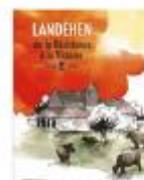
Deux balades vous sont proposées pendant l'été :

- **Une balade collective**

mar.
8 juillet

- 10h30
- 20h30

Partez sur les traces des lieux de la Résistance à Landéhen et de ses témoignages



Application
Baludik : 
Balade
Numérique à
Landéhen 39-45

Modalités : inscription, gratuit, pour tous, accompagné ou en solo
Départ collectif avec l'animatrice, de la bibliothèque.



- **Une balade en accès libre** ludique et numérique

Une promenade dans la commune de Landéhen

Une découverte d'histoires, construite par des enfants en atelier !

Modalités :

- 1 * Téléchargez l'application Baludik sur votre téléphone
- 2 * Flashez le QR-code sur l'application
- 3 * Profitez de l'expérience et découvrez des histoires

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

FORUM DES ASSOCIATIONS ET DES ACTIVITES SUR LANDEHEN

Le vendredi 5 septembre 2025
Prenez date! de 16h30 à 20h30
à la Salle des Fêtes de Landéhen

C'est l'occasion de rencontrer les différentes associations mais aussi de s'inscrire aux différentes activités proposées sur le territoire de Landéhen

Seront présents :

- Le Club Landéhen Basket Ball
- La Jeunesse Sportive de Landéhen (football)
- Le Club de Tennis
- L'Amicale des boulistes
- Landéhen Endurance Club
- VTT Land'
- Familles Rurales
- Le Club des Aînés
- Le Comité des Fêtes
- L'Union Nationale des Combattants
- L'Amicale des chasseurs
- La Bibliothèque de L@ndéhen
- Le Poney Club de La Cassoire

COMITE DES FETES

SAMEDI 30 AOUT 2025

Landéhen
Terrain de foot

**CONCOURS DE PALETS
EN DOUBLETTE**

→ Inscriptions à 12h30 10€ /équipe

→ Début du concours à 13h30
Engagement remis en jeu

De nombreux lots à gagner!

Restauration et Buvette
Carte/espèces acceptées

INSCRIPTIONS POSSIBLES AU 06 45 91 18 19

CLUB DES AINES

Juillet

Néant

Août

Samedi 2 : Loto à Planguenoual organisé par le Penthièvre et Générations Mouvement.

Samedi 9 : 14 h, concours de boules ouvert à tous, en doublettes formées, 3 parties aux points



Les jeux de boules continuent les mardis et jeudis pendant les vacances.

A noter en septembre :

Mardi 2 : Concours de boules interclubs avec repas (sur invitation du club)

Jeudi 18 : Sortie à la journée « Marie Guertzaille »

Prendre date :

Lundi 13 octobre : Spectacle de la Fédération à Hermione.



LANDEHEN BASKET-BALL



Le Landéhen Basket Ball vous accueille à partir de 5 ans !

N'hésitez pas à venir participer aux séances d'entraînement avant de vous engager !

La reprise des entraînements aura lieu le mercredi 3 septembre 2025 pour les jeunes, à compter du 26 août 2025 pour les séniors et le mardi 9 septembre 2025 pour les loisirs.

Horaires d'entraînement (ceux-ci pourront être modifiés en fonction des effectifs inscrits) et prix des licences :

JOUR	CATEGORIES	HORAIRE	PRIX
MARDI	U6-U7 (2019-2020)	17H-17H45	68€
	U10-U11 F (2015-2016)	17H45-19H	68€
	U17 G (2009-2010)	19H-20H30	87€
	Séniors M*	19H-20H30	107€
	Loisirs*	20H30-22H30	91€
Sous réserve → MERCREDI	U10-U11 G (2016-2015)	11H-12H15	68€
	U8-U9 (2018/2017)	14H-15H	68€
	U12-U13 G (2014/2013)	15H-16H15	71€
	U12-U13 F (2014/2013)	16H15-17H30	71€
	U14-U15 F (2012/2011)	17H30-19H	77€
	U18F (2008/2007/2006)	19H-20H30	87€
	Séniors F*	20H-21H30	107€
VENREDI	Sénior(e)s et U18 G	19H-20H30	107€

***Pour ces équipes , le prix du repas annuel est compté dans le prix de la licence !**

Les chèques vacances, les pass'sport, les tickets loisirs de la CAF et les coupons sport sont acceptés. Toute facilité de paiement peut également être proposée.

Nous serons présents au Forum des associations le 5 septembre 2025 de 17h à 20h30 à la salle des fêtes de Landéhen et serons ravis de pouvoir répondre à toutes vos questions ou demandes.

MOTO CLUB LAMBALLAIS

Dimanche 27 juillet 2025
Au terrain de moto-cross de Quihanet
Championnat de France mx féminin



ECURIE DE LA CASSOIRE - PONEY-CLUB DE LANDEHEN

Rentrée le mardi 2 septembre

Capucine, Kathy, Romy et Cindy seront là pour vous accueillir pour cette nouvelle année scolaire 2025/2026. Préinscriptions dès maintenant

Vacances Juillet et Août

Venez vous balader sur le site de la Cassoire et pratiquer l'équitation à votre rythme 😊
du 07 juillet au 30 août



- Ⓒ Stages initiation demi-journée, journée, semaine dès 3 ans
- Ⓒ Stages perfectionnement avec passage de galop
- Ⓒ Cours Baby le samedi du 7 juillet au 23 août de 10h30 à 11h30 sur réservation
- Ⓒ Promenade initiation en famille d'une heure (parents, enfants) 26€/personne.
- Ⓒ Promenade pour confirmés (pas, trop, galop) une heure trente tous les jours sur réservation.
- Ⓒ Promenade en main pour les petits 13 €
- Ⓒ Activités à thème pour les petits et grands : samedi 2 et 23 août
- Ⓒ Randonnée à la journée avec pause pique-nique le dimanche 14 juillet et jeudi 15 août, sur réservation
Tarif 60 €

BONNES VACANCES et à bientôt !!!

Renseignements et pré inscriptions dès maintenant : 06 63 06 96 21

ou ecuriedelacassoire22400@gmail.com

ANNONCES et COMMUNIQUES

Objets trouvés : le 30/05 gilet enfant 6 ans sur le complexe sportif

Nouveau sur Landéhen



- ✨ Escale Enchantée – Isa Branwena
Massages énergétiques • Soins à distance • Guidances intuitives
- 🌿 *Un moment pour vous recentrer, souffler, vous reconnecter.*
- 📍 À domicile (Landéhen & alentours – 20 km) ou à distance
- ✉ escaleenchantee@gmail.com
- ☎ 06 88 77 01 85 (WhatsApp ou SMS – 9h à 19h)

📱 Retrouvez-moi sur Instagram & Facebook

1935 > 1945 > 1955 > 1965 >

CLASSE 5

< 1975 < 1985 < 1995 < 2005

Rassemblement Classe 5

LE DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

Suite à la réunion de préparation du 06 juin, il a été convenu du 28 septembre 2025 pour fêter la classe 5. Le lieu est encore à finaliser : Pontrieux, Guerlédan, Char à Bancs Plélo...

Au programme :

- Dépôt d'une gerbe au Monument aux morts le matin
- Co-voiturage jusqu'au lieu du repas du midi
- Après-midi : balade, activités
- Retour à Landéhen pour un apéro dinatoire à la Maison du Temps Libre

Le tarif est aussi à finaliser. Les personnes référentes contacteront les personnes concernées, toutefois, si vous êtes intéressé-e, n'hésitez pas à les contacter :

2005 : Coline BOURDAIS 06 48 62 02 87

1995 : Corentin POILVET 06 63 37 31 52

1985 : Marie RONXIN 06 63 52 67 45 ou Caroline GRIMAUT 06 03 42 83 59

1975 : Christophe RONDEL 06 08 98 01 29 ou Geneviève ZERARI 06 60 34 01 65

1965 : Patrick GERVAIS 06 82 37 31 54

1955 : Yvonne DELANOE 06 89 69 84 28

1945 : Michel PORC 06 52 06 95 11

**CET ÉTÉ,
PAS DE VACANCES POUR VOTRE
BOULANGERIE !!**

MAIS...

**CHANGEMENT D'HORAIRES !!
DU 1ER JUILLET AU 31 AOÛT
OUVERTURE UNIQUEMENT
LES MATINS!!**

NOS HORAIRES D'ÉTÉ:

Mardi	7h30 – 13h30	Vendredi	7h30 – 13h30
Mercredi	7h30 – 13h30	Samedi	7h30 – 13h30
Jeudi	7h30 – 13h30	Dimanche	7h30 – 13h00

